

**Commune de Watermael-Boitsfort**

Madame Anne DEPUYDT  
Echevine de l'Urbanisme a.i.  
Place Antoine Gilson, 1  
B - 1170 BRUXELLES

V/Réf : URB/crms/PdC/406  
N/Réf : AVL/CC/WMB-2.75/s.428  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles,

Madame,

Objet : WATERMAEL-BOITSFORT. Place Léopold Wiener, 7. Placement d'une enseigne et d'une marquise. Demande de permis d'urbanisme.

En réponse à votre lettre du 28 janvier 2008, sous référence, reçue le 29 janvier, nous avons l'honneur de vous communiquer ***l'avis favorable*** émis par notre Assemblée, en sa séance du 6 février 2008 concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne un rez-de-chaussée commercial situé dans la zone de protection de la maison communale, classée comme monument par arrêté du 12/09/1996 et porte sur le renouvellement de la tente solaire et de l'enseigne.

La Commission constate que le projet constitue une amélioration par rapport à la situation existante, notamment au niveau de la typologie de l'enseigne, en lettres détournées. Elle souscrit à la demande.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

G. STEGEN  
Vice-Président

Copies à : - A.A.T.L. – D.U. : Mme F. VANDERBECQ  
- A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Michèle KREUTZ